

Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix
délibérative :

2

Conseillers représentés :

6

Total votants :

56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2022 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 13 septembre 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 septembre 2022 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Atlantique DE LAVERNAY, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Caroline GUELON à Jean-François DELAIRE
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Farida LAÏD à Éric BOUCOURT
Tahar BOUANANE à Jean-Michel LAVEST

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Georges LOPEZ.

Conseillers ayant voix délibérative : Guy PRADELLE, Alain DESCOLS

Secrétaire de séance : Hélène BOUDON

**CONTRAT ECOLOGIC : NOUVELLE FILIERE RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU
PRODUCTEUR POUR LES ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS (ASL)**

Rapporteur : Philippe CAYRE, Vice-Président

Considérant l'arrêté d'agrément du 31 janvier 2022 instituant ECOLOGIC comme éco-organisme national de référence pour la mise en place, sur une durée de 6 ans, de la filière à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) pour les Articles de Sport et de Loisirs (ASL).

ECOLOGIC prend donc en charge les obligations des metteurs sur le marché, relatives à la gestion des ASL.

Cette nouvelle filière vise prioritairement à :

- Développer le réemploi et la réparation des articles de sport et de loisirs, en lien notamment avec les opérateurs de l'économie sociale et solidaire ;
- Développer de nouveaux canaux de collecte notamment via la reprise par les distributeurs des produits usagés ;
- Développer le recyclage des articles de sport et de loisirs qui ne pourraient être réemployés ou réutilisés ;
- Réduire les quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées par le service public de gestion des déchets.

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne est concernée par cette nouvelle filière en déchèterie.

En signant un contrat avec la société ECOLOGIC, la collectivité pourra développer la collecte séparée des Articles de Sport et de Loisirs en déchèterie selon le schéma de collecte proposé par ECOLOGIC.

ECOLOGIC prendra en charge les coûts des opérations de collecte, fournira sans frais des contenants et des équipements de protection individuels adaptés et proposera des outils, des méthodes et des actions destinées à la formation des agents des déchèteries.

ECOLOGIC établira un état annuel des quantités collectées et accordera une compensation financière à la collectivité sur la base du barème listé en annexe 3 du projet de convention.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la signature du contrat ECOLOGIC ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 56

Conseillers présents : 50

Représentés : 6

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56

Pour : 56

Contre :

Abstentions :

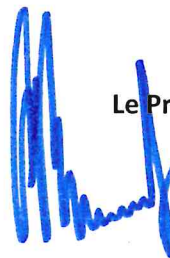
Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance,



Hélène BOUDON

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

